S.E.L.A.R.L.
812 – HUISSIERS
Huissiers de Justice Associés

88 boulevard de la Reine
78000 VERSAILLES
Réception sur rendez vous

Paiement sécurisé
par téléphone ou sur notre site
www.lbb-huissier-versailles-78.fr

STANDARD : 01.39.50.02.90
TELECOPIE: 01.39.50.65.13

Compétence départements
78 - 92 - 95 et 28.
Siret 835 302 829 000 14
Email :etude78@orange.fr
N° CNIL CIL276

HUISSIER DE JUSTICE

REFERENCES A RAPPELER:
Cor : 3630, MD :47796
CB

PROCÈS VERBAL DE DEPOT DE REGLEMENT DE JEU PAYANT « ROUTE DU RHUM »

Le huit Octobre deux mille dix-huit

À LA DEMANDE DE :

SASU COMPTOIR NATIONAL DE L'OR , RCS 522 966 241, 10 avenue de la Grande Armée 75017 PARIS Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège
Elisant domicile en mon Etude

Laquelle nous expose qu'elle a rédigé un règlement de jeu payant.
Qu'elle désire déposer au rang des minutes de mon étude ce règlement de jeu payant afin de s'assurer de sa conformité à l'article L 121-36 du Code de la Consommation,

Elle est représentée à cet effet par la SARL STRATEGIES NETWORKS, SIREN N° 429 514 755, dont le siège social est 11 ZAC LES MAGNANARELLES à 13170 LES PENNES MIRABEAU, agissant poursuites et diligences en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

J'ai préalablement rappelé à l'organisateur du jeu que ce dernier ne peut démarrer qu'à la date de constatation de sa régularité par mes soins.

Ce jeu est organisé du 08 octobre 2018 au 22 décembre 2018. Il est intitulé «ROUTE DU RHUM»

Qu'elle me demande de constater le dépôt du règlement de ce jeu en mon Etude.
Que ce dépôt est effectué en application des articles L 121-36 du Code de la Consommation,

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,
J'ai, Maître Aline BRU-NIFOSI, Huissier Audiencier près le Tribunal de Grande Instance de Versailles y domicilié 88 boulevard de la Reine 78000 Versailles, soussignée, reçu ce jour une copie du règlement du jeu organisé par :
SASU COMPTOIR NATIONAL DE L'OR , RCS 522 966 241, 10 avenue de la Grande Armée 75017 PARIS

Après lecture du règlement de jeu, je constate d'une part, l'absence de caractère déloyal ainsi que les mentions obligatoires figurent bien sur le règlement, à savoir :
- l'identité de l'organisateur du jeu,
- les conditions d'accès au jeu et de participation,
-l'indication claire que le jeu est payant
- le nombre, la nature et la valeur des prix sont mentionnés, par ordre décroissant,
- les modalités de désignation des gagnants,
- le mode d'information et de remise des lots,
- le nom de l'huissier de justice dépositaire du règlement,
- Le texte de la loi informatique et libertés qui permet aux participants de bénéficier d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant.
- La mention : "Le règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande". Ils précisent, en outre, l'adresse à laquelle peut être envoyée cette demande,

SCI BORNECQUE WINANDY et BRU NIFOSI HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

J'ai dressé du tout le présent procès-verbal de dépôt en y annexant le règlement comprenant 6 pages. Et de tout ce qui précède, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit

Acte compris dans l'état déposé
Au bureau d'enregistrement
De VERSAILLES Pour le présent mois
Versé 14.89 euros

SELARL 812-HUISSIERS de Justice Associés Huissiers
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
boulevard de la Reine
VERSAILLES

SCP BORNECQUE WINANDY et BRU NIFOSI HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Règlement du jeu "Route du Rhum "

Article I : Organisation
Le Comptoir National de l'Or, SASU au capital de 40 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 522966241, dont le siège social est situé au 10 Avenue de La Grande Armée, Paris, 75017, dénommée ci-après "la société ORGANISATRICE", organise un grand jeu intitulé " Jeu Concours Route du Rhum ", du 8 octobre au 22 décembre 2018 (minuit). Ce jeu se déroule exclusivement chez les agences participantes partenaires du Comptoir National de l'Or dont la liste est annexée au présent règlement.

Article II : Participation
La participation à ce jeu **avec obligation d'achat** ou de vente est ouverte à toute personne physique majeure domiciliée en France métropolitaine (à l'exception des salariés et représentants de la société Organisatrice, de ses partenaires, et de ses sous-traitants, ainsi que de leurs conseils et des membres de leur famille). La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres participants. 1 seule participation par personne et par foyer.

Article III : Modalités
Pour participer, il suffit de se rendre dans l'un des Comptoirs National de l'Or participant avec l'obligation de réaliser une transaction sur l'Or avec soit :

- 5 grammes d'Or d'un titrage minimum de 750%o (bijoux, débris) vendus
- 2000€ d'or investissement (pièces et lingots d'or) vendus
- 2000€ d'or investissement achetés

La facture fait office de bon de participation.

Article IV : Dotation
Ce jeu est doté des prix suivants :
- 1er prix : 1 voyage pour 2 personnes d'une semaine à bord du Bateau Comptoir National de l'Or entre le 1er janvier et le 25 janvier 2019 d'une valeur de 10 000euros TTC (voir Annexe 2 pour la liste des agences participant à ce tirage au sort). Ce prix comprend les vols Paris-Point-à-Pitre aller/retour. Le gagnant pourra choisir entre les dates suivantes :

Soit :

- Départ entre le 31 décembre et le 2 janvier
- Retour entre le 7 et le 18 janvier

Soit :

- Départ entre le 3 janvier au 12 janvier
- Retour entre le 13 et le 23 janvier (sauf samedi 19 janvier)

Toute autre dépense restera à la charge du gagnant.
Du 2ème au 109ème prix : 1 pièce d'Or Napoléon 20 francs à gagner dans nos agences participantes à hauteur de 3 pièces par agence (Voir annexe 1 pour la liste des agences participant à ce tirage au sort)

Article V : Désignation des gagnants
Un tirage au sort parmi les participations valides sera effectué par Me Bru huissier de Justice ou un de ses associés, dans le mois suivant la clôture du jeu et désignera les 109 gagnants. Ils seront informés par la société ORGANISATRICE des résultats par courrier, e-mail ou par téléphone .Sans réponse de leur part dans un délai de 8 jours à partir de la confirmation de leur gain, les gagnants seront disqualifiés et leur prix sera perdu. Un nouveau tirage au sort sera alors effectué par huissier de justice. Les lots ne

SCP BORNECQUE WINANDY et BRU NEOSI HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

peuvent faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non cessibles .Toutefois, en cas de force majeure, la société ORGANISATRICE se réserve le droit de remplacer les prix annoncés par des prix de valeur équivalente . Les participants font élection de domicile à l'adresse indiquée lors de la transaction en agence. Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile (adresse postale).Toutes informations d'identité ou d'adresses fausses entraînent la nullité du gagnant et de l'ensemble de ses participations.

Article VI : Dépôt légal

Le règlement est déposé via www.reglement.net, à la SELARL 812 - HUISSIERS, huissiers de justice associés, 88 boulevard de la Reine, 78000 Versailles Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur, dans le respect des conditions énoncées. L'avenant est enregistré à la SELARL huissiers de justice associés dépositaire du règlement avant sa publication. Il entrera en vigueur à compter de son enregistrement et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu. Le règlement est disponible gratuitement à toute personne en faisant la demande dans les agences participant à l'opération.

Article VII : Litiges et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. La société ORGANISATRICE, tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement en accord avec la SELARL 812 - HUISSIERS, huissiers de justice associés. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur le nom du gagnant. En cas de contestation seul sera recevable, un courrier en recommandée avec accusé de réception dans un délai de 1 mois après la proclamation du résultat. La société ORGANISATRICE se réserve le droit, si des circonstances de force majeure l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu dans le respect de l'article VI. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La société ORGANISATRICE pourra annuler ou suspendre tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs de ces fraudes.

Article VIII : Remises de lots

Du fait de l'acceptation de leur prix, le gagnants autorise la société ORGANISATRICE, à utiliser son nom, prénom, adresse postale dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné, et ceci pour une durée maximale de 2 ans.

Article IX: Attribution de compétence

Le participant est soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile

Article X: Informatique et Libertés

SCP ADNOT-VIAUD-BONNAFOUX HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et à la Règlementation Européenne n° 2016/679 sur la protection des données personnelles (RGPD).

En complétant le formulaire de jeu, le Participant autorise la société organisatrice à collecter ses données personnelles suivantes : nom, prénom, adresse postale et/internet, numéro de téléphone, email, facture… Tous les participants au Jeu, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la société ORGANISATRICE, accompagné d'un justificatif d'identité, soit par courrier postal à l'adresse suivante : Comptoir National de l'Or - SERVICE RGPD - 10 avenue de la Grande Armée, 75017 PARIS, soit par mail en adressant un courrier électronique à contact@gold.fr

Les informations enregistrées par la société organisatrice dans le cadre de l'organisation du jeu sont réservées à son seul usage, et ne peuvent être communiquées qu'aux sociétés participant à l'organisation du Jeu pour les seuls besoins de celui-ci. Les données personnelles seront conservées pendant une période de 9 années à l'issue de laquelle elles seront effacées.

La société organisatrice s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans avoir reçu au préalable le consentement du participant, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Article XI : Droits de propriété littéraire et artistique
Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées de leur propriétaire respectif.

SCP CONFECQUE WINANDY et BAUNAUDHUSTHOS DE JUSTICE ASSOCIES

ANNEXE 1 : LISTE DES POINTS DE VENTE PARTICIPANT A L'OPERATION PIECES OR

Comptoir National 24 bis place de La Nation 75012 Paris
Comptoir National 19 Avenue de la Grande Armée 75016 PARIS
Comptoir National 166 bis rue de Rome 13006 Marseille
Comptoir National 54 rue Gioffredo 06000 Nice
Comptoir National Place Kleber 67000 Strasbourg
Comptoir National 2 rue de Strasbourg 4400 Nantes
Comptoir National 1 Place de la République 26000 Valence
Comptoir National 1 avenue Alsace LORRAINE 38000 Grenoble
Comptoir National 1 rue St Antoine 73000 Chambéry
Comptoir National 35 rue de Brest 69002 Lyon
Comptoir National 24 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon
Comptoir National 1 rue du Près Botté 35000 Rennes
Comptoir National 65 bd de Creteil 94100 Saint Maur
Comptoir National 4 rue Moncey 25000 Besançon
Comptoir National 5 rue du Gal Leclerc 78000 Versailles
Comptoir National 13 Bd René Levasseur 72000 Le Mans
Comptoir National 17 rue Victor Hugo 29200 Brest
Comptoir National 19 rue Sommeiller 74000 Annecy

Comptoir National 12 rue Marceau 37000 Tours
Comptoir National 3 place Grangier 21000 Dijon
Comptoir National 42 rue de Noyon 59400 Cambrai
Comptoir National 84 ave de la Division Leclerc 92160 Antony
Comptoir National 144 rue St Jean 14000 Caen
Comptoir National 19 rue du Président Robert Schuman 34500 St Malo
Comptoir National 32 Bd Jean Jaures 92100 Boulogne
Comptoir National 62 Bd du Jeu de Paume 34000 Montpellier
Comptoir National 17 Quai V. Hugo 11100 Narbonne
Comptoir National 10 rue Jean Jaures 87000 Limoges
Comptoir National 8 place du marché 87600 Rochechouart
Comptoir National 1 rue Royale 45000 Orléans
Comptoir National 10 rue Michelet 42000 Saint Etienne
Comptoir National 2 rue Taillefer 24000 Perigueux
Comptoir National 2 place Planchat 18000 - Bourges
Comptoir National 23 rue des Coches 78100 Saint Germain en Laye
Comptoir National 8 rue jean jacques rousseau 33000 Bordeaux
Comptoir National 6 rue du poids de l'huile 31000 Toulouse

SCP CONFIDENTIAL DE BRONCOURT HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

ANNEXE 2 : LISTE DES POINTS DE VENTE PARTICIPANT A L'OPERATION JEU CONCOURS VOYAGE

Comptoir National 24 bis place de La Nation 75012 Paris
Comptoir National 19 Avenue de la Grande Armée 75016 Paris
Comptoir National 166 bis rue de Rome 13006 Marseille
Comptoir National 54 rue Gioffredo 06000 Nice
Comptoir National 7 rue Cérès 51100 Reims
Comptoir National Place Kleber 67000 Strasbourg
Comptoir National 2 rue de Strasbourg 4400 Nantes
Comptoir National 1 Place de la République 26000 Valence
Comptoir National 1 avenue Alsace LORRAINE 38000 Grenoble
Comptoir National 1 rue St Antoine 73000 Chambéry
Comptoir National 35 rue de Brest 69002 Lyon
Comptoir National 24 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon
Comptoir National 1 rue du Près Botté 35000 Rennes
Comptoir National 65 bd de Creteil 94100 Saint Maur
Comptoir National 27 rue St Herem 63000 Clermont Ferrand
Comptoir National 24 rue d'Alsace 49100 Angers
Comptoir National 4 rue Moncey 25000 Besançon
Comptoir National 3 plc St Mathieu 29000 Quimper
Comptoir National 5 rue du Gal Leclerc 78000 Versailles
Comptoir National 51 rue du Fossé des Tanneurs 67000 Strasbourg
Comptoir National 13 Bd René Levasseur 72000 Le Mans
Comptoir National 17 rue Victor Hugo 29200 Brest
Comptoir National 19 rue Sommeiller 74000 Annecy
Comptoir National 12 rue Marceau 37000 Tours
Comptoir National 62 rue des Carmes 15000 Aurillac
Comptoir National 3 place Grangier 21000 Dijon
Comptoir National 42 rue de Noyon 59400 Cambrai
Comptoir National 9 cours de La Décapole 67500 Haguenau
Comptoir National 31 rue Urbain IV 10000 Troyes
Comptoir National 84 ave de la Division Leclerc 92160 Antony

Comptoir National 42 rue Gambetta 50100 Cherbourg
Comptoir National 144 rue St Jean 14000 Caen
Comptoir National 19 rue du Président Robert Schuman 34500 St Malo
Comptoir National 2 Ave des Belges 13100 Aix en Provence
Comptoir National 32 Bd Jean Jaures 92100 Boulogne
Comptoir National 8 rue des Halles - 25300 Pontarlier
Comptoir National 2 rue Paul Cavaré 93110 Rosny sous Bois
Comptoir National 14 rue Gabriel Péri - 92300 Levallois Perret
Comptoir National 62 Bd du Jeu de Paume 34000 Montpellier
Comptoir National 17 Quai V. Hugo 11100 Narbonne
Comptoir National 10 rue Jean Jaures 87000 Limoges
Comptoir National 8 place du marché 87600 Rochechouart
Comptoir National 1 rue Royale 45000 Orléans
Comptoir National 10 rue Michelet 42000 Saint Etienne
Comptoir National 26 rue des rouairies 22100 - Dinan
Comptoir National 2 rue Taillefer 24000 Perigueux
Comptoir National 3 Avenue de Paris 19100 Brive la Gaillarde
Comptoir National 2 place Planchat 18000 - Bourges
Comptoir National 23 rue des Coches 78100 Saint Germain en Laye
Comptoir National 8 rue jean jacques rousseau 33000 Bordeaux
Comptoir National 6 rue du poids de l'huile 31000 Toulouse

SCP BORNECQUE WINANDY et BRU NIFOSI HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES